



Comité DÉPARTEMENTAL  
**des échecs 35**

## **Relevé de décisions du Comité Directeur 30 octobre 2012**

### **Prise en charge de l'inscription des équipes du département en Nationale 2 féminines**

L'an passé, l'inscription des équipes en N2 féminines (25€) a été pris en charge par la Ligue de Bretagne (en fait seulement 16€ car 9€ reviennent à la Ligue). La prise en charge par la Ligue n'est pas reconduite cette saison.

Sur proposition de Anne RUHLMANN, responsable de la Commission Féminines, le Comité Directeur a été invité à se prononcer sur la prise en charge des inscriptions des équipes du département à cette compétition.

Considérant cette action comme intéressante pour la promotion des échecs auprès des féminines, le Comité Directeur a accepté la proposition à l'unanimité (8 voix pour), par vote électronique du 24 au 29 octobre 2012.